



Conseil municipal
du 22 février 2022

Accessibilité universelle

Bilan 2020



SOMMAIRE

- Édito	p 04
- Politique inclusive et la riposte - COVID 19...	p 07
- Exercice de la citoyenneté	p 08
- Communication.....	p 10
- Sensibilisation aux handicaps	p 11
- Éducation, Scolarité	p 12
- Loisirs / Sports	p 17
- Culture	p 24
- Habitat et ERP inclusifs	p 26
- Voirie	p 31
- Moyens généraux	p 33
- Échanges / partenariats	p 39
- Emploi	p 43

COVID - 19



**Nouveaux services ou usages
découlant de la covid-19**

COVID -19



**Services réduits du fait de la
covid-19**



Nouvelles actions : 6 en 2020

Bilan annuel d'une politique locale transversale et inclusive du handicap

Conformément aux dispositions de la loi du 11 février 2005, ce rapport présente les actions destinées à améliorer la vie quotidienne des personnes en situation de handicap menées à Villeneuve d'Ascq en 2020. Sa vocation est multiple :

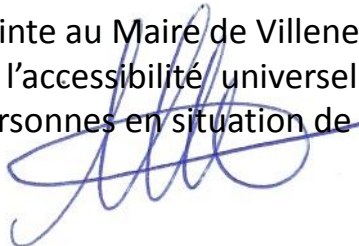
- document de travail, il formalise l'état d'avancement de la mise en accessibilité universelle (destinée à offrir à chacun la possibilité d'exercer ses droits fondamentaux de citoyen(ne) à part entière et non entièrement à part) dans notre ville ;
- document de pilotage, il fait connaître les acteurs du territoire et leurs liens ;
- enfin, document de communication, il sert de support à la concertation, informe les citoyens, met en avant les réussites et ouvre la possibilité de signaler difficultés et/ou besoins.

Fruit de la coopération entre les différents services de la Ville, ses partenaires institutionnels et les associations, il photographie le degré d'accessibilité des structures et services d'une ville qui accorde une large place à ses habitants, en leur garantissant une qualité de vie dans tous les domaines et à tous les âges de la vie, quelles que soient leurs différences et tout type de handicap confondu.

Parce que *«La différence est cette chose merveilleuse que nous avons tous en commun.»* (Nelly Biche de Bère), nous innovons chaque année en mettant en place des actions qui favorisent toujours davantage le «bien vivre ensemble», au bénéfice de tous.

Lahanissa MADI

Adjointe au Maire de Villeneuve d'Ascq,
déléguée à l'accessibilité universelle et inclusive des
personnes en situation de handicap



Gérard CAUDRON

Maire de Villeneuve d'Ascq



Édito version Facile à lire



Bilan de l'année d'une politique pour le handicap.

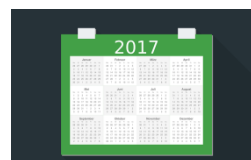


Suivant la loi du 11 février 2005



Ce bilan, rapport présente les choses mises en place en 2020 à Villeneuve d'Ascq, pour les personnes en situation de handicap. Ce document explique comment par exemple :

- Faire ses courses,
- Utiliser les transports,
- Faire du sport....



On utilise ce bilan pour travailler



On regarde comment les choses évoluent dans la ville





©Logo
européen du
Facile-à-Lire :
Inclusion
Europe.

Parler de l'accessibilité c'est :

permettre aux personnes handicapées
de faire les mêmes choses
que tout le monde

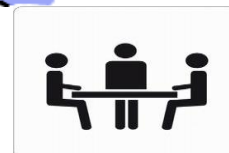
Faire connaître les différentes personnes
de la ville

Communiquer
Raconter
Signaler les difficultés ou les besoins
des citoyens

La Ville de Villeneuve d'Ascq, travaille
en équipe pour aider les habitants

Morgan VANDERBURQ, élève d' IMPro
Margot VERSTRAETEN, Conseillère en Economie Sociale et Familiale
Céline EVERAERT, éducatrice spécialisée

Plus d'informations sur : www.inclusion-europe.org





Politique inclusive et la riposte à la COVID 19 en 2020

L'année 2020 a été une année pleine de rebondissements.

En effet, dans le contexte de la crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID 19, dès le premier confinement, la ville, les élus et les services municipaux et du CCAS ont déployé des actions nouvelles et exceptionnelles.

Cela s'est fait avec la mobilisation des acteurs locaux, des associations, de l'ensemble des établissements spécialisés accueillant des personnes en situation de handicaps divers.

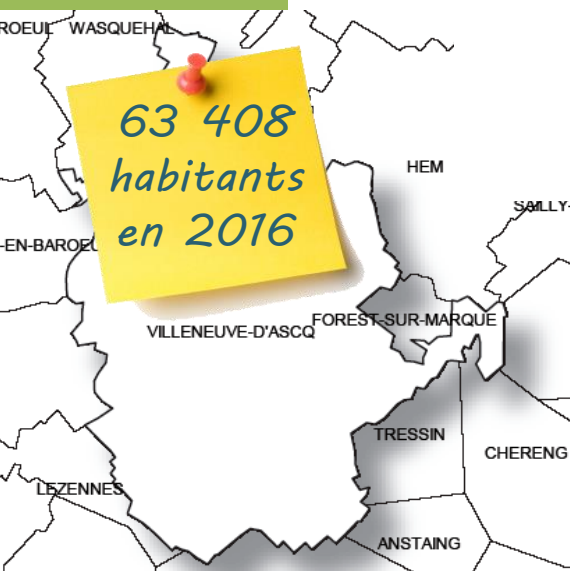
L'objectif premier était de permettre la continuité des accompagnements, des soins, de l'aide à domicile, pour faire ses courses, des portages de repas à de nouvelles personnes condamnées à l'isolement, la mise à disposition de masques pour les intervenants au domicile etc....

La prévention était de mise pour lutter contre l'isolement accru induit par toutes les restrictions gouvernementales limitant tous les déplacements.

Nous avons, ensemble, tous dû apprendre à vivre tant bien que mal avec de nouvelles habitudes, de nouvelles pratiques, en renforçant la communication pour faciliter notamment l'accessibilité des informations de santé publique.

Lahanissa MADI

Adjointe au Maire de Villeneuve d'Ascq,
déléguée à l'accessibilité universelle et inclusive
des personnes en situation de handicap



EXERCICE DE LA CITOYENNETÉ

Nombre de bénéficiaires d'au moins une prestation délivrée par la MDPH

9 %
des Villeneuvois
en relation avec
la MDPH

Données MDPH 2015

	Commune Villeneuve-d'ascq		
	H	F	Total
Moins de 6 ans	39	34	73
6-11 ans	142	84	226
12-19 ans	172	109	281
20-24 ans	95	56	151
25-34 ans	280	203	483
35-44 ans	351	318	669
45-54 ans	439	551	990
55-59 ans	284	335	619
60-74 ans	346	427	773
75 ans et plus	147	198	345
Total	2295	2315	4610

	Commune VILLENEUVE-D'ASCQ		
	H	F	Total
Moins de 6 ans	44	32	76
6-11 ans	205	96	301
12-19 ans	197	108	305
20-24 ans	117	74	191
25-34 ans	285	236	521
35-44 ans	428	391	819
45-54 ans	538	644	1182
55-59 ans	337	363	700
60-74 ans	475	561	1036
75 ans et plus	201	253	454
Total	2827	2758	5585

Sources :
MDPH 59 (Maison départementale des personnes handicapées)

Evolution + 975 personnes

Les personnes en situation de handicap et leur entourage peinent parfois à trouver une **écoute active** qui prenne en compte les **problèmes liés au quotidien**.

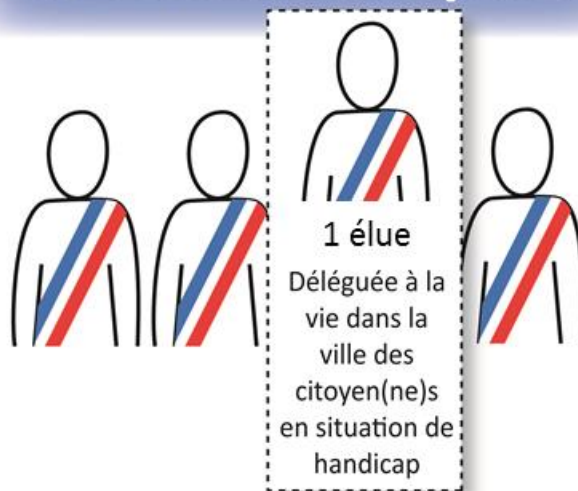
L'élue déléguée à l'accessibilité universelle et inclusive des personnes en situation de handicap est à leur disposition pour échanger, les accompagner et les aider à devenir ou rester autonomes.

Pour échanger : mails, appels téléphoniques, visites au domicile et permanences.

Suivi :

Élue en charge du handicap
Mission Accessibilité & handicap

49 Élus Municipaux



Plus de 150 personnes ont sollicité la mission :

- stationnement
- Logement
- Scolarité
- Santé
- Transport
- problèmes administratifs (MDPH)
- projets associatifs
- problèmes liés à l'emploi
- Collectivités territoriales

*Permanences
téléphoniques
et mails*

COVID - 19

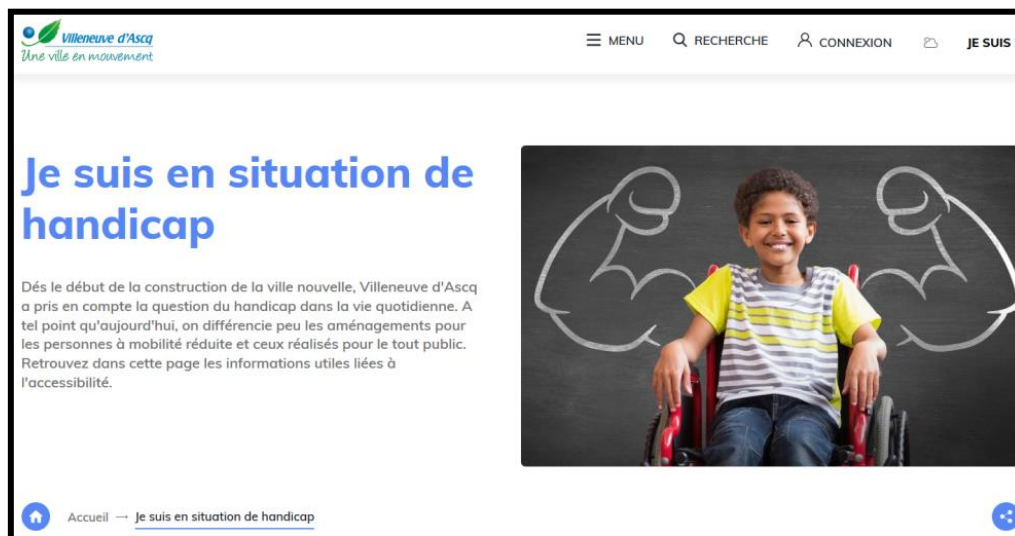


COVID - 19



Site Internet :

17 pages ou liens spécifiques ont été insérés dans le profil « je suis en situation de handicap » et dans la rubrique Covid-19 et handicap. Pendant la période du confinement plus de **100 personnes** ont consulté le profil « je suis en situation de handicap ».



LE PARCOURS DE SENSIBILISATION a été conçu par le CCAS de Villeneuve d'Ascq en 2003. C'est la Ville qui assure la gestion, **une convention** permet son prêt.

La mise en situation est un moyen de **prendre conscience des difficultés** rencontrées par les personnes en situation de handicap.

Lors de chaque opération de sensibilisation, **l'animation** est assurée par **des personnes concernées** par une déficience.

COVID -19



SENSIBILISATION AUX HANDICAPS

Le parcours sensoriel

1 seul prêt en 2020

En 2019 (10 prêts)

En 2018 (17 prêts)

à l'échelle régionale :

- administrations
- entreprises
- associations
- établissements scolaires



Gestion :

Centre technique municipal
Secrétariat Direction de l'aménagement
du Territoire
Mission Accessibilité & handicap

LOGO DE LA VILLE SUR LES FRISES PARTENAIRES

La Petite enfance

La Ville accueille au sein de ses crèches et jardins d'enfants des enfants en situation de handicap.

ÉDUCATION

Service Petite enfance

Les équipes ont accueilli :

- 8 enfants en situation de handicap

- 18 enfants avec un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) (15 en 2019)

Pour permettre un accueil de qualité et bienveillant :

- Les équipes proposent des activités adaptées pour accompagner l'enfant dans son développement : psychomotricité, éveil sensoriel, langue des signes...
- **Des professionnels de santé** (orthophoniste, kinésithérapeute, pédopsychiatre)
- Les professionnels travaillent en partenariat avec la P.M.I* et sont vigilants aux comportements particuliers de certains enfants.
- Des échanges réguliers entre le C.A.M.S.P *, la P.M.I*, le S.E.S.S.A.D *, permettent un accueil de qualité parents, enfants.

le service Petite enfance accueille **des parents en situation de handicap** sensoriel et s'adapte donc aux besoins de chacun.

Suivi :
Service Petite enfance

*CAMPS = Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

*PMI = Protection Maternelle Infantile

*SESSAD = Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile

En 2015	11 enfants
En 2016	9 enfants
En 2017	11 enfants
En 2018	11 enfants
En 2019	13 enfants

Des établissements spécialisés dans les écoles

Vivre au rythme de l'école, grâce à la mise à disposition de locaux municipaux et au partenariat entre **5 écoles** municipales et **4 établissements spécialisés** villeneuvois.

École Camus

«Sacs Camus»
(Service d'accompagnement
comportemental spécialisé)



École Chopin

École Picasso



IME LELANDAIS
IME DU RECUEIL

École Calmette



I.E.M. Christian Dabbadie

École Louise-de-Bettignies

Suivi :

Affaires scolaires

Partenaires :

Éducation Nationale

Établissements spécialisés

L'ENCADREMENT

Les besoins sont évalués en fonction de la pathologie des enfants et en collaboration avec l'enseignant référent de l'Education nationale et la famille.

SCOLARITÉ / ÉDUCATION

Pour la pause méridienne

49 écoles - 27 points de restauration

300 encadrants (275 en 2019), évolution +8,5 %

dont 35 (29 en 2019), évolution + 17%

pour l'accompagnement des enfants en situation de handicap et enfants avec des troubles du comportement

→ **35 encadrants mutualisés**

- **Claude-Bernard** élémentaire et maternelle
- **Bettignies** élémentaire
- **Bossuet** élémentaire et maternelle
- **Calmette** maternelle
- **Camus** élémentaire
- **Boris-Vian** élémentaire et maternelle
- **La Fontaine** élémentaire et maternelle
- **Mermoz** élémentaire
- **Picasso** élémentaire et maternelle
- **Taine** élémentaire
- **Augustin-Thierry**
- **Toulouse-Lautrec** élémentaire
- **Verhaeren** élémentaire
- **Verlaine** élémentaire et maternelle
- **Jules Verne**



Coût annuel
pour la Ville :
143 170€

Suivi :

Service Affaires scolaires

LA PAUSE MÉRIDIDIENNE

Les enfants sont encadrés par du personnel municipal vacataire non spécialisé, sur la base d'un adulte pour 25 enfants en élémentaire et d'un pour 10 enfants en maternelle.

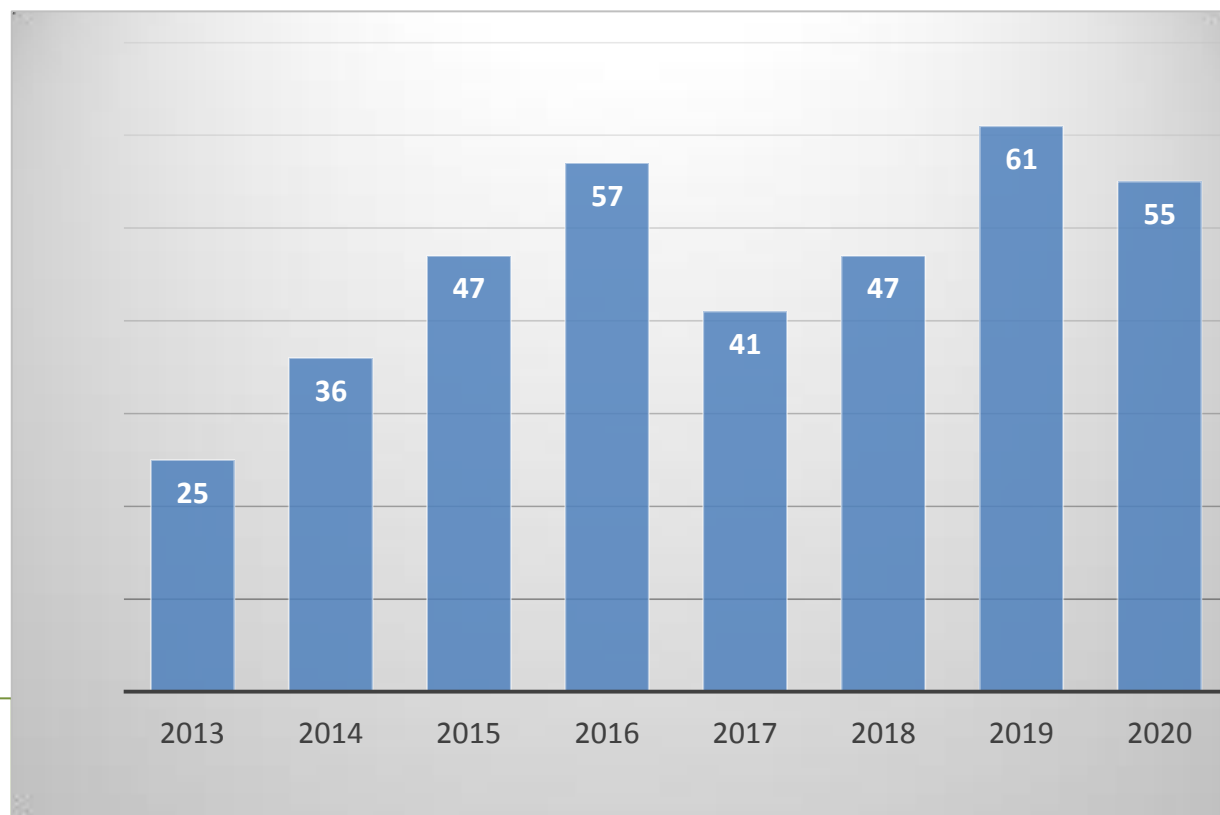
Suivi :

Service Affaires scolaires
Éducation Nationale

SCOLARITÉ / ÉDUCATION

Enfants en situation de handicap

Nombre d'enfants accueillis dans les groupes scolaires



Le territoire villeneuvois compte **deux campus universitaires** :

- Campus Sciences et Technologies, ST (Lille 1)
- Campus Sciences Humaines et Sociales, SHS (Lille3)

SCOLARITÉ / ÉDUCATION Études universitaires

918 étudiants déclarés en situation de handicap accueillis durant l'année universitaire 2020-2021 à Villeneuve d'Ascq:

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018 - 2019	2019-2020	2020 -2021
Campus ST (Lille1)	361	408	409	400	342	354
Campus SHS (Lille3)	310	341	414	413	560	564



Suivi :
Relais Handicap
Bureau de la vie étudiante handicap, BVEH

1 285 étudiants en situation de handicap à l'université de Lille

PLAN PISCINE

Dans le cadre de son plan piscine, la MEL accompagne les scolaires de la métropole.

Toutes les écoles (de la grande section à la terminale) bénéficient de ce dispositif.

Fonds de la MEL pour Villeneuve d'Ascq

(année scolaire 2020) :

957 €

(1613 € en 2019)

(2 249 € en 2018)

(2 477 € en 2017)

(1 797 € en 2016)

COVID -19



LOISIRS / SPORTS

Certains établissements spécialisés de Villeneuve d'Ascq complète la prise en charge médico-sociale avec un volet enseignement. Les fonds de concours de la MEL ont été sollicités pour les jeunes des établissements spécialisés.

CN Babylone	2017	2018	2019	2020
IME du Recueil	509	357	142	256
Impro Chemin Vert	73	131	122	39
Total entrées	582	488	264	295
Subvention MEL	1 455 €	1 220 €	660 €	737 €

Piscine Triolo	2017	2018	2019	2020
IME Lelandais	240	280	251	60
IEM Dabbadie	169	137	54	4
Sessad Sautelet	/	5	25	5
IEM Jules Ferry	/	17	62	20
Total entrées	409	439	392	89
Subvention MEL	1 022 €	1 029 €	953 €	220 €

Suivi :

Service des Sports

Service des Finances

37 disciplines sportives
peuvent être
pratiquées **par les**
personnes en situation
de handicap physique,
mental et/ou sensoriel
dans 57 clubs de
valides villeneuvois.

LOISIRS / SPORTS



COVID -19



*Baisse d'activité
en 2020*

Suivi :
Clubs et OMS :
accompagnement et
sensibilisation

La Ville soutient la pratique sportive.

Elle met à disposition de chaque association ou organisme ses équipements. Une convention signée entre les deux parties fixe les conditions d'utilisation.

COVID -19



LOISIRS / SPORTS

Mise à disposition de locaux

- **Les Vikings** en partenariat avec le Foyer les Lauriers handi flag : salle de la Taillerie.
- **IME du Recueil** :
 - * sport co adapté, salle Lahousse ou Rameau
 - * judo adapté, dojo Jeff-Martin
 - * tennis de table adapté, local Pasteur.



Le CMP, Centre Médico Psychologique propose une nouvelle activité de gym d'entretien pour le Centre d'Activités Thérapeutique à temps partiel (CATTP) à la salle de danse A, ESUM 1.



- **FAHVA** (Force Athlétique et Handisport de Villeneuve d'Ascq)
- **Foot Fauteuil MSVA** en lien avec l'IEM Dabbadie :
 - * foot fauteuil, salle de la Contrescarpe
 - * tir, site sportif Fernand-Debruyne
 - * foot marchant, salle Rameau
 - * basket adapté, salle Molière
- **HBVA**, handi basket, salle Molière.
- **Musculation et Haltérophilie**: Salle de musculation ESUM
- **BVA**: PARABADMINTON à la salle Blason



*Baisse d'activité
en 2020*

LES ACCUEILS DE LOISIRS

La Ville accueille
les enfants en situation
de handicap depuis de
nombreuses années.
Un agent du service
Enfance prépare cet
accueil.

Les déficiences :

Trisomie 21,
troubles autistiques,
déficience mentale,
motrice, visuelle,
auditive, troubles du
comportement.

Suivi :
Service Enfance

Service Enfance

LOISIRS / SPORTS Les accueils de loisirs

41 enfants en situation de handicap accueillis en 2020

14 filles et 27 garçons
14 en maternelle et 27 en primaire

53 760 € (3 584 heures)

(En 2019- 84 075 €) (En 2018- 116 085 €)

(En 2017 - 127 815 €) (En 2016 - 124 869 €)

d'heures de vacation

pour l'accompagnement de ces enfants

Nombre d'enfants accueillis

37

37

41

44

46

36

41

2014

2015

2016

2017

2018

2019

2020

LES ACCUEILS DE LOISIRS

La Ville accueille
les enfants en situation
de handicap depuis de
nombreuses années.
Un agent du service
Enfance prépare cet
accueil.

**Service Enfance
17 Centres d'Accueil et de Loisirs**

Les déficiences :

Trisomie 21, Troubles du Spectre
Autistique, déficiences mentale,
motrice, visuelle auditive, troubles
du comportement, troubles de
l'hyperactivité.

Suivi :
Service Enfance

LOISIRS / SPORTS Les accueils de loisirs

11 CAL concernés par un accueil :

Paul-Fort
Augustin-Thierry
Charlie-Chaplin
Jean-Jaurès
Jean-Mermoz
Carrousel
René-Clair
Tournesol
Jean-de-La-Fontaine
Pierre-Mendès-France
Pierre et Marie Curie

ACCUEILS DE LOISIRS

Tous les jeunes en situation de handicap doivent être accueillis dans les crèches, écoles et centres de loisirs, au même titre que les autres enfants.

COVID - 19



LOISIRS / SPORTS Les accueils de loisirs

2020

1^{ère} période de confinement

Le confinement a nécessité pour certains enfants en situation de handicap et leurs familles de solliciter le soutien de la Ville.

C'est dans ce cadre que 3 enfants en situation de handicap ont bénéficié du dispositif des accueils de loisirs réservé aux personnels prioritaires.

Suivi :
Service Enfance

Centre de vacances
1 enfant âgé de 12 ans (Trisomie21)
Séjour TAILLEVILLE 6/11 ans

La Ville soutient et propose des activités pour les aînés

LOISIRS / SPORTS

Animations en direction des aînés

Le service de la Maison des Aînés a loué un véhicule adapté avec chauffeur permettant **37 transports de personnes** :

- **banquets et goûters 37 personnes**
(182 personnes en 2019, 87 personnes en 2018 et 187 personnes en 2017)
- **sorties traditionnelles / reportées EN 2021**
(73 personnes en 2019, 47 personnes en 2018 et 52 personnes en 2017)

Le conditionnement des colis est réalisé par un ESAT.
(Etablissement ou service d'aide par le travail)
Colis distribué au domicile des personnes.



Appels téléphoniques et distributions de masques

COVID - 19



Suivi : Service Maison des Aînés



CULTURE

La Ferme d'En- Haut

Les incroyables modèles du Docteur AUZOUX
en Facile À Lire et à Comprendre



Il est composé de 66 pièces du corps humain

Ces pièces sont les organes et les muscles d'une personne



Seules les dents viennent d'un cadavre

D'autres pièces

chés et des modèles.

aisent dans le monde entier.

apprendre :

IL y a 200 ans

Louis AUZOUX est docteur

Pour apprendre

Une dissection

- d'une pers
- ou d'un an
- ou d'une pla

Pour regarder et a

Louis AUZOUX acc

Louis AUZOUX fabri

Un écorché c'est un r

Ce modèle est fait en

Il présente son 1^{er} écor

Une académie est une r

L'écorché se démonte et

Cet écorché en papier maché est très ressemblant

L'écorché fait la taille d'un homme, il mesure 1 mètre 80

Pour chaque exposition :

- **Les textes explicatifs** des artistes **sont traduits en Facile à Lire et à Comprendre**. Nous faisons donc appel à des ESAT établissements et services d'aide par le travail qui ont le label.
- **Les visites en audio description** ont également été testées. Elles sont à destination d'un public touché par un handicap visuel.
- Visites d'exposition avec **une médiation** adaptée auprès des IME. (Institut Médico Educatif)

Cela a été possible avec l'exposition La ferme végétale en 2020.



les fruits

- les graines

Louis AUZOUX fait des grands modèles de plantes et de champignons.



« Logo européen du Facile à Lire - Inclusion Europe.
Plus d'information sur www.inclusion-europe.org »

Suivi :
Service Culture

Appel à projet « Daisy et Cie :
Lire autrement dans vos
bibliothèques

15 structures ont bénéficié :

- d'une offre de formation
professionnelle subventionnée,
- de l'accès illimité aux 50 000
livres audio de la Médiathèque
Valentin Haüy,
- Et d'outils de gestion et
supports de communication.



**Villeneuve d'Ascq lauréate de l'édition 2020 sur
une vingtaine de projets**

- Matériel 5 lecteurs Daisy. (achat en 2020)
- Convention avec l'association Valentin Haüy pour l'accès au serveur Eole.
- Formation du personnel en 2021 et une mise à disposition en 2022.
- Développement de l'activité du service de prêt à domicile pour les aînés, personnes en
situation de handicap ou les aidants.
- Livres en grands caractères.
- Livres lus avec l'AVH, Association Valentin Haüy qui donne accès à des romans très récents.



Suivi :
Service Culture

**Valentin
HAÜY**
Avec les aveugles et les malvoyants
Agir pour l'autonomie


**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

La «MU» (Maison Universelle)
est le projet d'aménagement
d'une maison de plain pied,
comme **espace pédagogique
adapté à tout type de
handicap.**

Un POC (Proof Of Concept),
c'est le moment où l'on teste le
prototype d'une solution conçue
à l'aide d'une démarche de
design afin que les retours
d'expériences aident à rendre
plus performant et efficace le
déploiement d'un produit ou
d'un service. La preuve par
l'expérience.

Suivi :

APF IEM Dabbadie

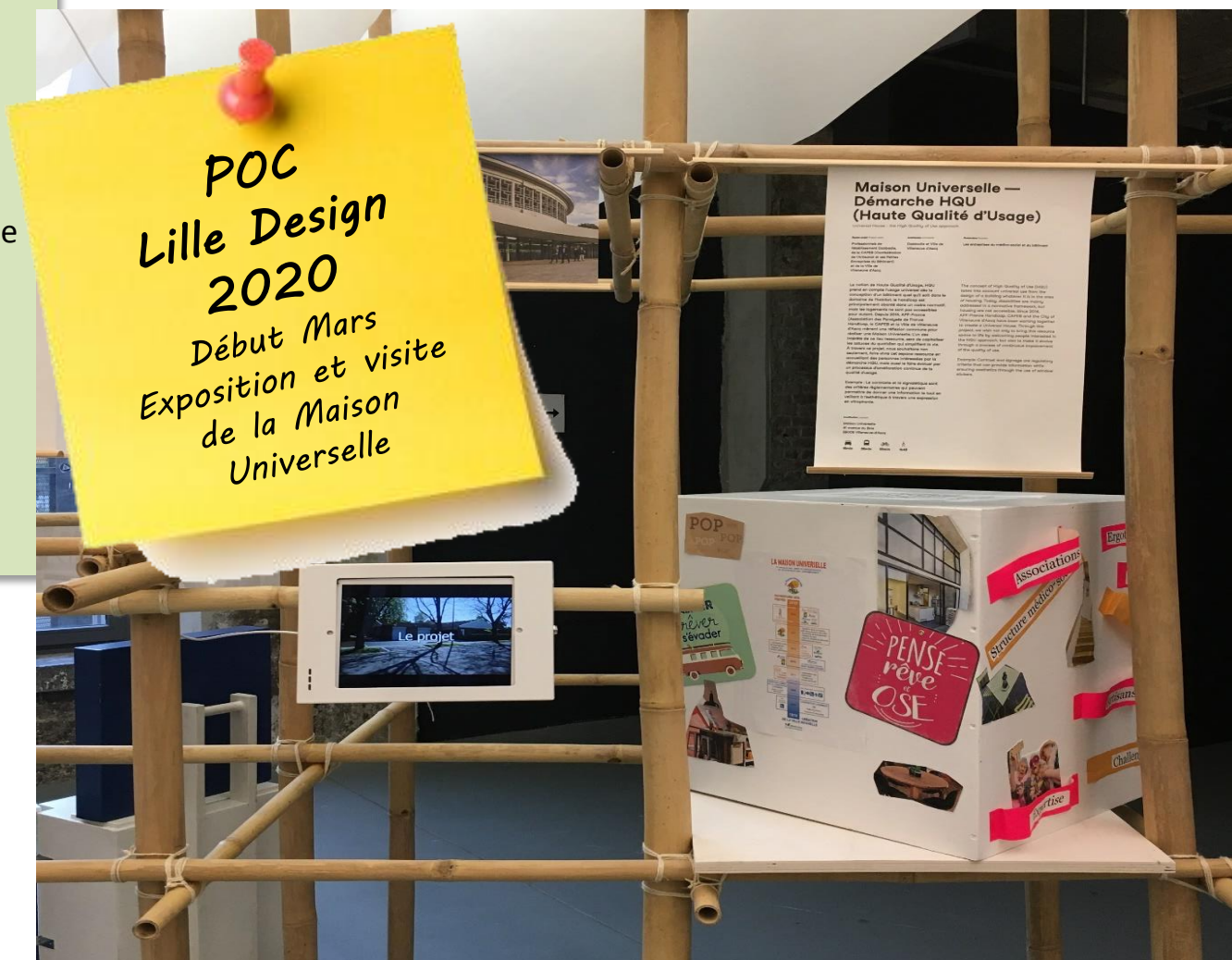
Partenaires :

- Mission Accessibilité
et handicap
- Lille design



HABITAT ET ERP INCLUSIFS

Expérimenter la «MU»



<https://www.designiscapital.com/fr/poc/maison-universelle-demarche-hqu>

AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

(Ad'AP)

C'est un engagement financier et calendaire, pour les travaux de mise en accessibilité des établissements recevant du public (ERP) et des installations ouvertes au public (IOP).

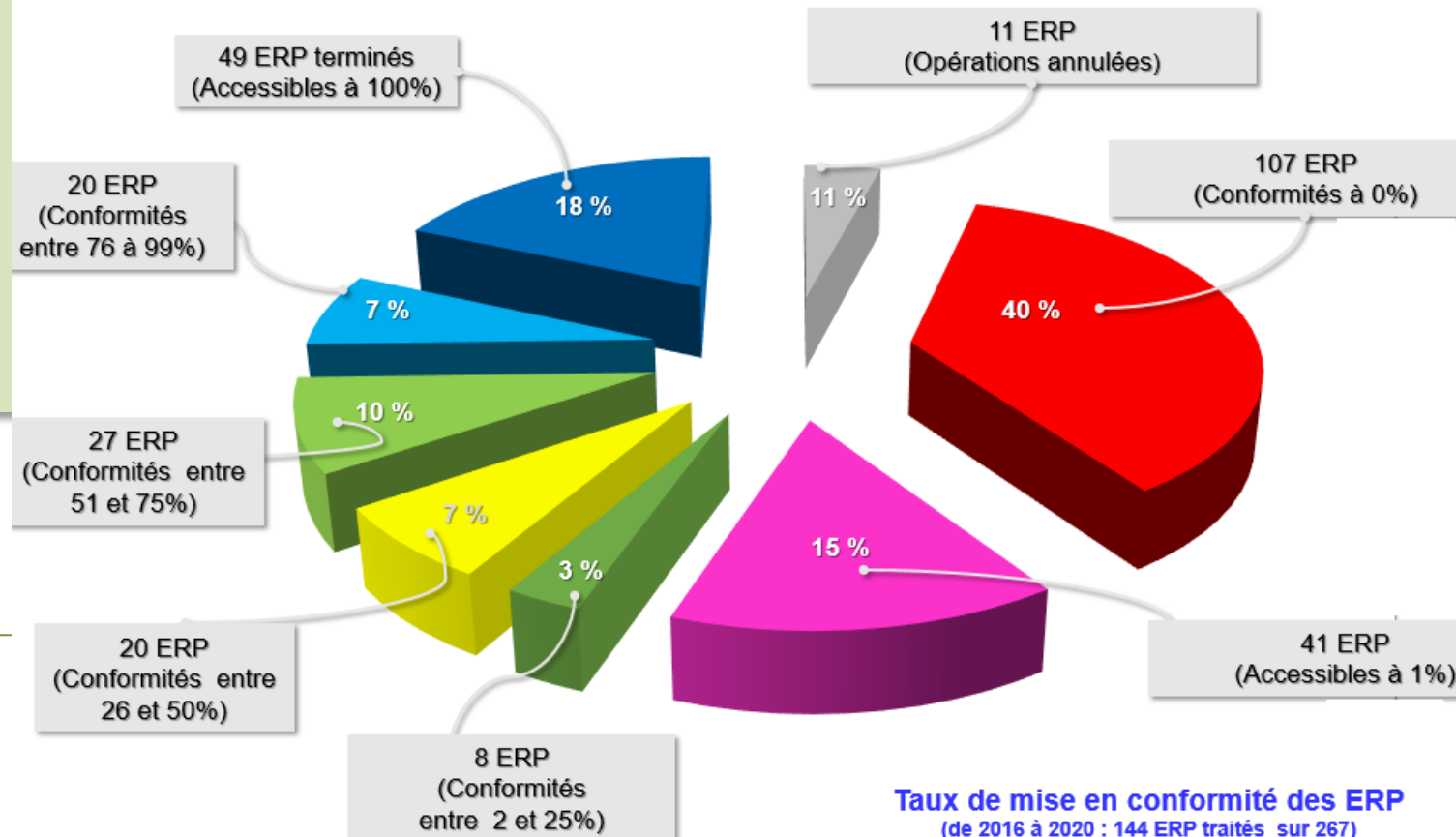
Suivi :

Services :

- Patrimoine bâti
- VEOP
- Mission Accessibilité et handicap

HABITAT ET ERP INCLUSIFS

Taux de mise en conformité des ERP
(de 2016 à 2020 : 144 ERP traités sur 267)



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

(Ad'AP)

C'est un engagement financier et calendaire, pour les travaux de mise en accessibilité des **établissements recevant du public (ERP)** et des **installations ouvertes au public (IOP)**.

Suivi :

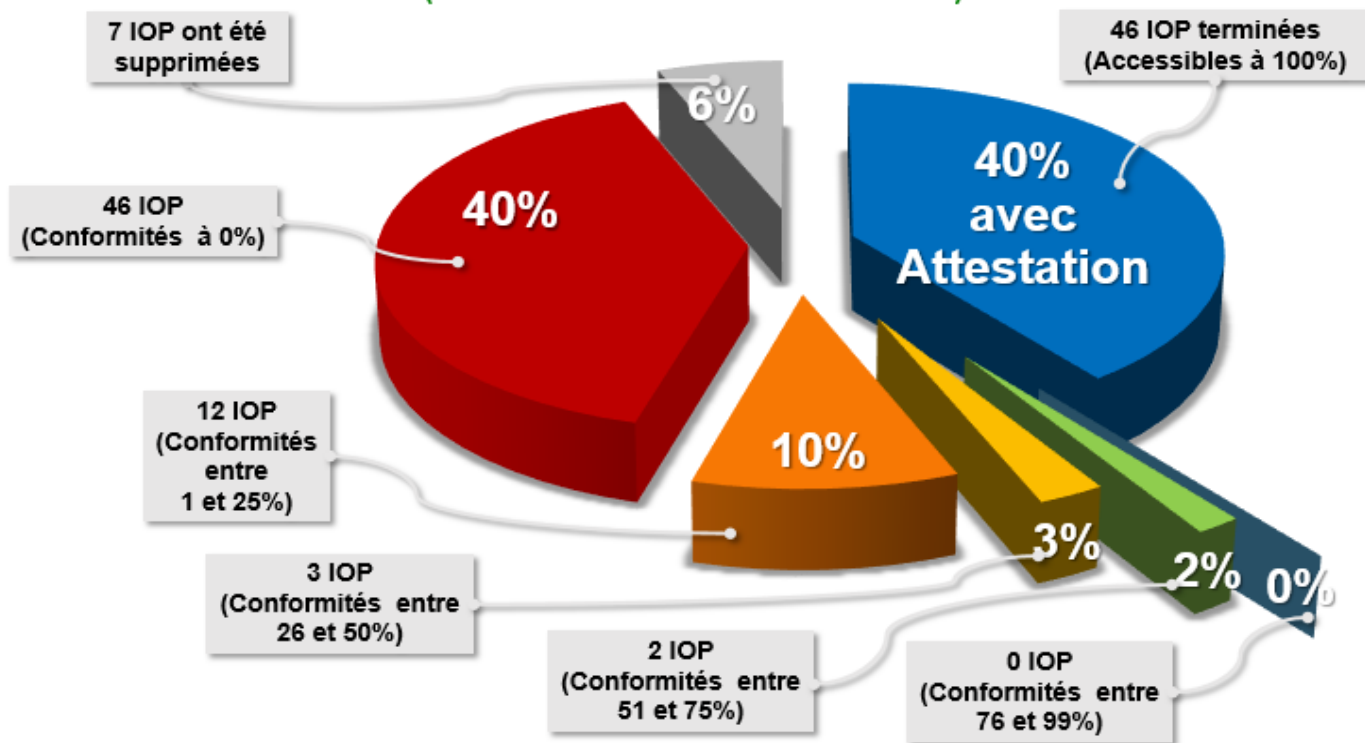
Services :

- Patrimoine bâti
- VEEP
- Mission Accessibilité et handicap

HABITAT ET ERP INCLUSIFS

Bilan mi-parcours des travaux d'Ad'AP 2016 à fin 2020 dans les IOP

Taux de mise en conformité des IOP
(de 2016 à fin 2020 : 66 IOP traitées sur 116)



L'ATTRIBUTION D'UN

LOGEMENT SOCIAL est conditionnée au dépôt préalable d'une demande de logement valide pour laquelle le demandeur a reçu un numéro unique d'enregistrement.

Pour les demandes de logements adaptés, les personnes en situation de handicap doivent être reconnues par la MDPH, et doivent compléter un feuillet listant les adaptations.

**Pour un logement
à Villeneuve d'Ascq**

	Toutes demandes confondues	Logements adaptés
Total des demandes	17 317	848
Demandeurs domiciliés à Villeneuve d'Ascq	2 506	175
Nombre d'attributions	408	23

5,63 %

Suivi :
Service Logement

Suivi :
Services Foncier et Droits des sols
Mission Accessibilité & handicap

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE CHARGÉ
DE LA CONSTRUCTION

Demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP)

Cette demande vaut également demande d'approbation

1/4

N° 13824*03

→ 53 dossiers de demandes d'autorisation

(62 dossiers en 2019)
(86 dossiers en 2018)
(88 dossiers en 2017)
(94 dossiers en 2016)

Vous pouvez utiliser :

- vous souhaitez créer un établissement
- et votre projet nécessite un permis d'aménager
- et le cas échéant, d'accessibilité de votre établissement sur une, deux ou trois années

Cette demande vous permet d'accomplir les formalités nécessaires

Date de dépôt en mairie :

1 - Identité du demandeur. Le demandeur indiqué dans le cadre ci-dessous sera le titulaire de la future autorisation et, dans le cas d'une co-signature par plusieurs personnes physiques ou morales d'une demande d'approbation d'un Agenda d'accessibilité programmée, le chef de file du suivi du dossier *(Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur papier libre ⁽¹⁾)*

Vous êtes un particulier Madame ☐ Monsieur ☐

Nom : Prénom : Date de naissance :

Vous êtes une personne morale

Raison sociale et dénomination :

N° Siret :

Représentant de la personne morale : Madame ☐ Monsieur ☐

Nom : Prénom : Date de naissance à défaut de N° Siret :

2 - Coordonnées des ou du demandeur(s) *Si la demande est présentée par plusieurs personnes, indiquez leurs coordonnées sur papier libre⁽²⁾*

Adresse Numéro : Voie :

LA RÈGLEMENTATION

Articles 1 et 2

du décret

n° 2006-1658

« Dans le domaine public de stationnement, au moins 2 % de l'ensemble des emplacements matérialisés doivent être réservés aux titulaires de la **carte mobilité inclusion mention « stationnement »** »

VOIRIE et ESPACE PUBLIC Places GIC-GIG

En 2020, 33 arrêtés municipaux de places GIC-GIG :

11 créations et 22 régularisations (des parkings privés)

(En 2019, 19 créations de places GIC-GIG et 152 régularisations)

(En 2018, 26 créations de places GIC-GIG et 30 régularisations)

Certaines demandes requièrent l'avis de la mission Accessibilité & handicap pour étudier l'opportunité de la demande et la manière d'y répondre pour 1 usage optimal.

Suivi :

Services de la VEEP

Police municipale

Mission Accessibilité et handicap

La MEL





LES VERBALISATIONS

Code de la route

Article R417 -11

Les verbalisations pour infraction au stationnement

Verbalisations

	Places GIG/GIC	Passages piétons	Trottoirs	Aire piétonne
En 2020	45	14	571	03
En 2019	101	23	1757	139
en 2018	131	11	1719	89
en 2017	149	9	1641	
en 2016	176	42	1829	
en 2015	202	22	2524	
en 2014	70	8	2599	

Suivi :
Police municipale

Le budget est de
14 500 €
pour l'entretien
des espaces verts
par des entreprises adaptées
ou ESAT

(en 2019, 15 243 €)
(en 2018, 18 027 €)



Suivi :
Service Espace verts

MOYENS GÉNÉRAUX

Budget alloué aux secteurs protégés (Esat, entreprise adaptée)

Dans le secteur des espaces verts, une **entreprise adaptée** villeneuvoise a été retenue pour :

- l'entretien des patios de la piscine Babylone,
- la fauche de plusieurs espaces verts sur des terrains communaux.

MOYENS GÉNÉRAUX

L'aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

L'aide est accordée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) aux personnes domiciliées à Villeneuve d'Ascq depuis au moins un an :

- pour l'acquisition de matériels ou d'équipements **nécessaires à l'autonomie** de la personne ;
- aux personnes **reconnues** en situation de handicap par la **MDPH** en **complément** d'autres co-financements (CPAM, PCH, mutuelle, caisses de retraite...) pour un montant **maximum de 1500 €** (350 € sans condition de ressources, 25 % de la dépense dans la limite maximum de 1150 € sous condition de ressources).

Année	Nombre de demandes	Montants accordés	Aide moyenne
2020	0	0	0
2019	3	3 390	1 130
2018	2	304,20	304,20
2017	2	700 €	350 €
2016	3	2 200 €	733 €
2015	8	4 700 €	587 €

Les partenaires

- CPAM (pour les prestations légales)
- Mutuelle
- Employeur
- Prestations compensation du handicap (MDPH)
- Anah (Agence nationale de l'habitat)
- Caisse de retraite
- Retraite complémentaire
- Assurance
- AGEFIPH ou FIPHP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique)
- Comité d'entreprise.

Budget du CCAS

Suivi : CCAS



L'aide à l'autonomie des personnes en situation de handicap

Restauration à domicile

	Moins de 60 ans	Plus de 60 ans
2020	8	46
2019	18	21
2018	9	8

6 personnes (déficience motrice ou visuelle) en 2020, 2019- 2018

Transport véhicule adapté

Aide à domicile

	Moins de 60 ans Bénéficiaire de l'AAH	Plus de 60 ans
2020	4	4
2019	5	4
2018	7	2

Suivi : CCAS

Accompagnement logement, aînés - PMR

22 personnes

L'action sociale dans la fonction publique territoriale s'est calquée sur les prestations que verse l'Etat à ses agents.

Volontariste dans le domaine du handicap, la Ville de Villeneuve d'Ascq ajoute à son volet social une aide pour les enfants en situation de handicap de ses agents.



Prestations de l'APCVA

MOYENS GÉNÉRAUX

Amicale du personnel communal

Prestations de l'APCVA* perçues par les agents dont les enfants présentent une situation de handicap reconnue par la MDPH

Montant différent selon l'âge des enfants.

	Taux d'invalidité	Nombre d'amicalistes	Prestations "APCVA"*
En 2020	80%	6	6 960 €
2019	80 %	5	5 740 €
2018	80 %	11	5 740 €
2017	80 %	5	5740 €

Suivi :
APCVA

*APCVA = Amicale du personnel communal de Villeneuve d'Ascq

CNAS – Conditions

- Si l'enfant a un taux d'incapacité supérieur ou égal à 80%, la prestation s'élève à 600€.
- Pas de condition d'âge à partir 80% de taux d'incapacité dès lors que l'enfant est à charge du bénéficiaire.
- Si le taux d'incapacité est compris entre 50% et 79%, la prestation s'élève à 230€ jusqu'aux 25 ans de l'enfant dans l'année civile



MOYENS GÉNÉRAUX Personnel communal

Prestations du CNAS* perçues par les agents dont les enfants présentent une situation de handicap reconnue par la MDPH.

Prestations du CNAS	Taux d'invalidité	Nombre d'amicalistes	Prestation CNAS*
	En 2020	De 50 à + de 80%	37
			14 980 €

Suivi :
APCVA
Partenaire :
CNAS

* CNAS = Comité national d'action sociale des collectivités territoriales

SUBVENTION MUNICIPALE

La Ville soutient, dans le cadre de sa politique handicap les actions favorisant l'autonomie, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap.

MOYENS GÉNÉRAUX

Subventions aux associations œuvrant dans le domaine du handicap

13 700 € pour 5 associations

- APF – France handicap
- ADSMN (Association des Devenus Sourds et Malentendants du Nord)
- Association HANDIFAC
- Association Force T Villeneuvoise
- Association Sourd média

Suivi :

Élue en charge du handicap
Mission handicap, accessibilité

COVID - 19



SERVICE REFERENT :

VILLE DE Villeneuve d'Ascq

DEMANDE DE SUBVENTION

Présentation de votre association

Administratif et juridique

EXEMPLAIRES

Toutes modifications concernant la Ville de Villeneuve d'Ascq.

LES LUDOTHÈQUES ET SALLES DE JEUX

louent jeux de société, jouets et proposent des animations ludiques.

Ces espaces de sociabilité sont fréquentés par les **établissements médico-sociaux**.

Les règles de jeux sont adaptées par le personnel en fonction des capacités de chaque joueur.

10 Structures villeneuvoises

4 Structures non villeneuvoises

Suivi :
Service Petite enfance

COVID -19



ÉCHANGES ET PARTENARIATS

Des créneaux horaires dans les ludothèques

IME la Roseraie de Lille

Foyer les Lauriers

IME Lelandais

Foyer la Source

CLIS Picasso

La Ménie

CLIS Claude-Bernard

MAS de Baisieux

IME de Marcq-en-Baroeul

ULIS collège Camille-Claudel

L'Opéra bleu

Centre Dabbadie

IME du Recueil

CRESDA de Pont-à-Marcq



*Baisse
d'animations*

Pour limiter la propagation du Virus Covid 19, le port du masque est obligatoire. Pour les personnes malentendantes le masque transparent est essentiel.



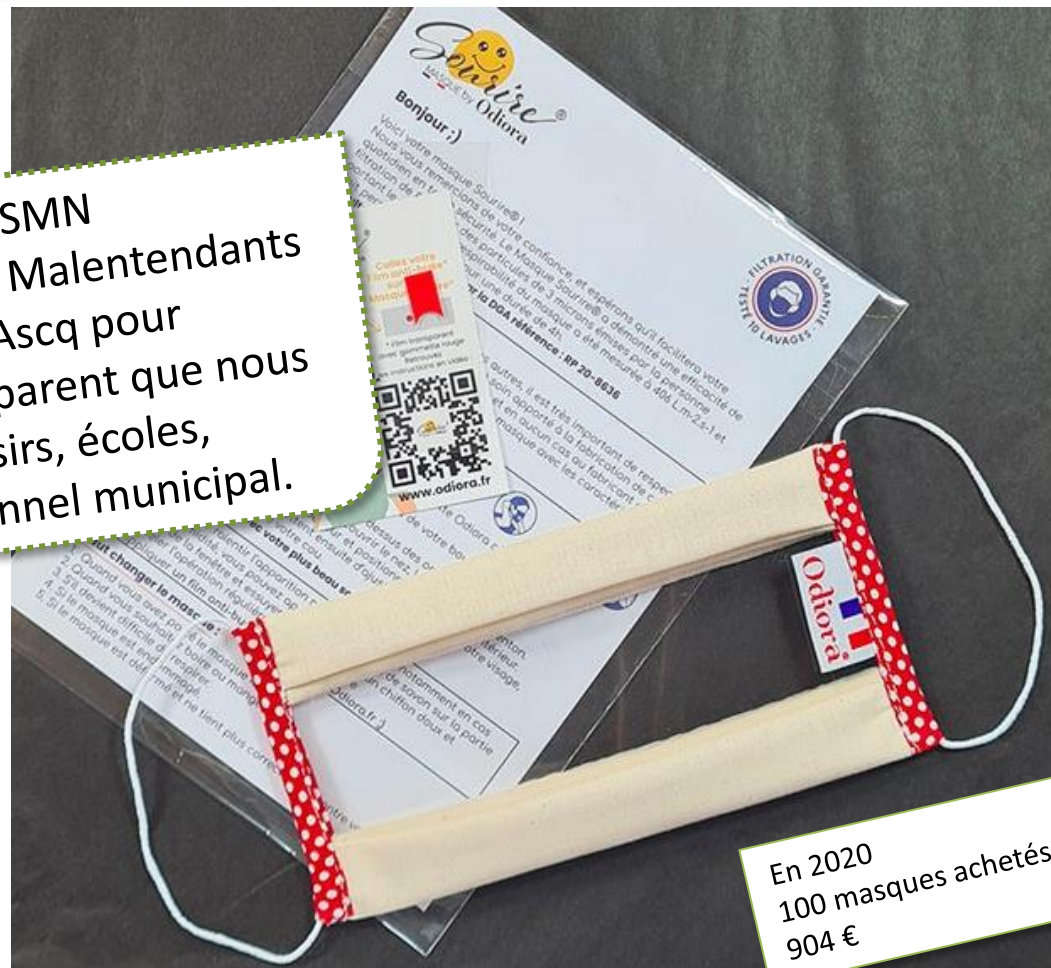
ÉCHANGES ET PARTENARIATS

Partenariat avec les associations

Nous avons sollicité l'association ADSDMN (Association des Devenus Sourds et Malentendants du Nord) implantée à Villeneuve d'Ascq pour choisir le modèle de masque transparent que nous proposons dans les Accueils de loisirs, écoles, accueils administratifs et au personnel municipal.

Suivi:

Mission Accessibilité et handicap
service achats
service enfance



En 2020
100 masques achetés
904 €

COVID - 19



Solidarité entre les structures qui n'ont pas les mêmes organisations.

ÉCHANGES ET PARTENARIATS

Partenariat avec les établissements spécialisés

La Ville a favorisé le lien entre les établissements spécialisés Villeneuvois.
Appels réguliers et recherches de solutions ...

Mobilisation de professionnels, de bénévoles et de certaines entreprises.
Exemple : donation de tablette 4G pour favoriser le lien des résidents d'un établissement avec les familles qui sont à distances.

COVID - 19



Suivi:

Élue en charge du handicap

Mission Accessibilité et handicap

Cet événement national est co-organisé par Teewii (agence innovante du monde étudiant capable de les accompagner dans leurs événements : services, communication, ...) et ANEO (agence conseil en transformation digitale) en partenariat avec Heyme (assurance santé, mutuelle pour les jeunes), Véolia et Lyf Pay (application de cagnotte en ligne).

ÉCHANGES ET PARTENARIATS

Solidarité étudiante



COVID - 19



Premier prix de l'innovation pour l'association Handifac

L'équipe Handifac peut être fière : l'association villeneuvoise a reçu le 20 novembre 2020, lors d'une cérémonie 100% digitale, la première place au classement national de la meilleure association étudiante 2020 dans la catégorie « innovante ».

Pendant le confinement
Des membres de l'association handifac ont réalisé du soutien scolaire pour des enfants en situation de handicap qui rencontraient des problèmes dans le cadre de l'école à distance.

FIPHFP*

Le FIPHFP finance, selon les situations, des aides techniques et humaines qui permettent aux employeurs publics de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

COVID - 19



The screenshot shows the FIPHFP website with a red navigation bar at the top containing links like 'Aller au contenu', 'Aller à la navigation', etc. Below this is a white bar with the FIPHFP logo and menu items: 'Le FIPHFP', 'Espace employeur', 'Au service des personnes', 'Obligations', 'Handi-Pacte', and a search bar. The main content area features a news article titled 'Hauts-de-France - Sensibilisation des jeunes de l'IEM de Villeneuve d'Ascq aux modalités d'emploi dans la Fonction publique' dated 23.11.2020. The article includes a video conference grid image and a text overlay that reads: 'En visio pour s'adapter : Sensibilisation des jeunes de l'IEM Dabbadie aux modalités d'emploi dans la fonction publique'. Below the video grid, there is a caption: 'Cette réunion de sensibilisation, organisée par les professionnels issus des trois versants...'. Social media sharing icons for print, Twitter, and Facebook are also visible.

* **FIPHFP** = Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

FIPHFP*

Le FIPHFP finance, selon les situations, des aides techniques et humaines. Elles permettent aux employeurs publics de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Convention avec le FIPHFP*
(2017-2020)

- **18 aménagements** de poste ont pu être valorisés dans le cadre de la convention FIPHFP
- **12 agents** ont pu bénéficier d'une aide humaine pour un total de 5566 heures dans l'année soit 3,8 équivalent temps plein.
- **2 formations de reconversion professionnelle** ont pu être mises en place pour des agents titulaires d'une RQTH et financées par le FIPHFP.

Recrutement :

- 1 recrutement sur un poste pérenne à la Médiathèque Till l'Espiègle
- 2 apprentis en situation de handicap (Affaires scolaires et Espaces verts)

* **FIPHFP** = Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Suivi :

Direction des Ressources humaines

FIPHFP*

Le FIPHFP finance, selon les situations, des aides techniques et humaines. Elles permettent aux employeurs publics de favoriser l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

COVID - 19



- **11 postes de télétravail financés** dans le cadre des aides exceptionnelles du FIPHFP liées à la crise sanitaire.
- **20 masques inclusifs** ont pu être distribués à des agents travaillant avec des collègues en situation de handicaps auditifs

* **FIPHFP** = Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique

Suivi :

Direction des Ressources humaines
Mission handicap accessibilité

Loi du 11 février 2005

Entrée en vigueur en janvier 2006, elle rend obligatoire l'emploi de personnes reconnues handicapées et impose un taux de 6 % de l'effectif total rémunéré.

L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

VILLE

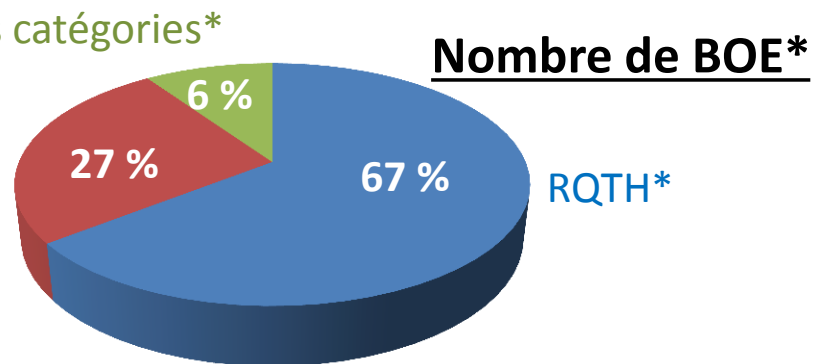
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Effectif total rémunéré au 1er janvier	1 406	1 286	1 297	1315	1271	1240	1273	1302
Nombre de BOE* présents en début d'année	111	118	122	128	124	130	134	133
	7,89 %	9,18 %	9,41 %	9,73 %	9,76 %	10,57%	10,57%	10,22%

- * **BOE** = Bénéficiaire de l'obligation d'emploi
- * **RQTH** = Reconnaissance en qualité de travailleur handicapé
- * **Les autres catégories** =
accident de travail,
maladie professionnelle,
carte d'invalidité...

Suivi :
Direction des Ressources humaines

Autres catégories*

Agents reclassés



L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

En 2020, le taux d'emploi légal des trois fonctions publiques :

- Fonction publique territoriale : 6,70 %
- Fonction publique hospitalière : 5,54 %.
- Fonction publique d'Etat : 4,67 %

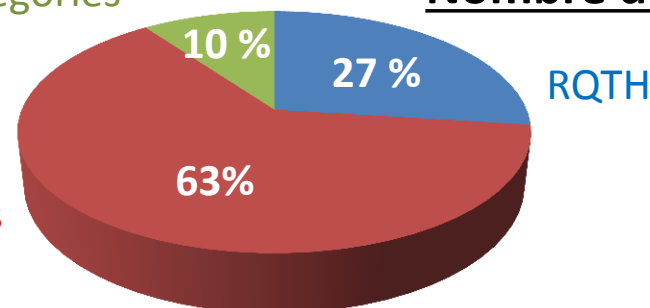
CCAS

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Effectif total rémunéré au 1er janvier	198	166	173	179	172	164	166	154
Nombre de BOE présents en début d'année	17	15	11	12	13	13	14	11
	8,59 %	9,04 %	6,36 %	6,7 %	7,56 %	7,93%	8,43 %	7,14%

Autres catégories

Nombre de BOE

Agents reclassés



RQTH

Suivi :
Direction des Ressources humaines



Direction de l'Aménagement du territoire
Mission Accessibilité et handicap
Tél : 03 20 43 50 50
Email : bdacquin@villeneuve-dascq.fr

Impression Ville de Villeneuve d'Ascq – Février 2022